

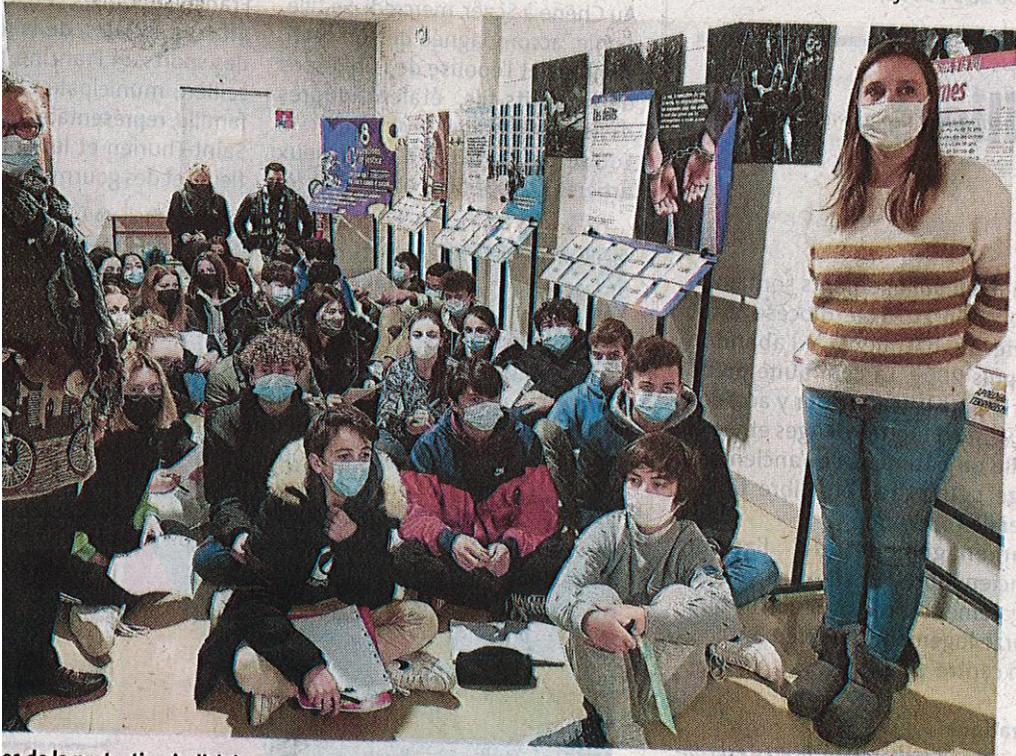
# Justice expliquée aux élèves collège de Pénanroz

France Cornec et Céline..., toutes deux éducatrices de protection judiciaire de la jeunesse sont intervenues, jeudi, dans les classes de quatrième au collège de Pénanroz. Lors de la matinée, les intervenantes ont abordé de nombreux sujets liés à la délinquance. « Il faut apprendre à prévenir la délinquance en leur parlant de ce que sont les infractions ».

Les réseaux sociaux et le harcèlement étaient bien sûr au centre des débats, mais aussi les addictions aux stupéfiants ou à l'alcool. « Il y a une certaine disparité de niveau entre les filles et les garçons sur ce sujet ». Les collégiens ont ensuite reçu des explications sur les différentes infractions de la chaîne pénale qui aboutissent au juge des affaires familiales.

## Un procès en classe en juin

« Nous leur avons rappelé les droits et les devoirs et expliqué les différents tribunaux ». Ce travail aboutira, en juin, à la constitution d'un procès en classe. « Chaque élève aura un rôle à jouer : juge, avocat, victime, procureur, témoins », explique le professeur d'histoire M. Bihannic. Ce procès devrait se dérouler en juin.



Des éducatrices de la protection judiciaire de la jeunesse sont intervenues au sein du collège de Pénanroz, auprès des élèves de quatrième, et ont abordé de nombreux sujets liés à la délinquance.